L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 11 JUILLET 1869.

42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 11 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par J. Dejan Jr, encanteur, à sa nouvelle salle d'encan, rue Gravier, coin Carondelet, vente régulière des meubles, marchandises et effets, de toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 16 de la rue de Chartres—marchandises sèches, lingerie et "Notions."

Par Louis Stern & Bros, au No 16 de la rue de Chartres—bottes, souliers et bérédi-quin.

Par J. Dejan, Jr, au No 5 de la rue St Pierre, Bataille Pistalebe—meubles.

☞ Achetez vos cosmetics et chocolat chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGES ALCOS,
185.....Rue des Remparts.....185

☞ M. J. Dejan Jr., encanteur, vendra, lundi à 11 heures du matin, dans sa salle d'encan, rue Gravier No. 16, des meubles de tout genre; et à midi, au No 5 de la rue St-Pierre, bataille Pistalebe, entre les rues de Chartres et Levee, le contenu tout entier de la dite résidence. La vente est positive pour cause de départ.

☞ Exposition spéciale des constructeurs, plombiers et ferblantiers, est appelée sur l'encan annoncé par M. D. E. Murphy, d'articles utiles et nouveaux, récemment importés, consistant en tuyaux de fer, soupiers, pelles, trèfles, goutières, plomb, angles boris, crochets, vertoirs, colle, etc.

Payer et toujours payer.

Payer et toujours payer quand on ne reçoit rien, est-ce possible! La ville de la Nouvelle Orléans en est là. Des procès, des jugements, des non-valeurs, des pertes, de fausses opérations, des acquisitions ruineuses, des intérêts multipliés et pas de recettes, voilà sa situation. Mais ce service de dettes et d'intérêt absorbera bientôt et au delà tous les revenus de la ville, et comment pourra-t-elle faire face alors aux dépenses d'administration! Il en est deux surtout qui bientôt la dévoreront tout entière, les dépenses de la police et des écoles publiques. Nommes nous en état de les supporter telles qu'elles sont! Evidemment non. Il faut donc ou tâcher de réduire le chiffre et de supprimer le second en substituant un système d'enseignement qui soit tout aussi avantageux pour les enfants du peuple et qui ne coûte rien ou presque rien à la communauté.

On a beau parler de ces magnifiques institutions qui font la supériorité des cités républicaines; cela ne donne pas les moyens de les soutenir. Au suit tout, il faut payer ses dettes et faire honneur à ses engagements. Or, en ce moment, c'est ce qui n'a pas lieu. On a pris des arrangements avec la banque du Sud, chargée aujourd'hui de diverses opérations financières pour la ville. Ces arrangements sont bons, mais il faut les tenir: il faut mettre la banque du Sud en état de les exécuter.

Il ne faut pas, par exemple, lui donner pour $37,000 de coupons à servir quand on ne lui offre que $10,000. Il ne faut pas employer les revenus des water works à exécuter des améliorations d'une utilité non prouvée, quand ces revenus suffisent à peine à servir les intérêts que la ville a assumé par l'achat de cette usine. Nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait escompter l'avenir pour se livrer à des expériences aventureuses; l'avenir est déjà escompté tout entier, de moins pour une génération d'hommes. On ne peut plus rien lui demander, car nous avons, en fait de fausses menées financières, marché plus vite que le pas. Nous avons toujours, depuis la fin de la guerre particulièrement, dépensé trois pistres d'un côté, quand de l'autre nous n'en recevions qu'une.

Tout le monde sent bien qu'il faut que cela finisse. Tout le monde sent bien que la nécessité nous commande l'équilibre dans les appropriations de notre budget, et que, si nous n'arrivons pas promptement à cet équilibre, nous serons nécessairement forcés de manquer à nos engagements. Adieu alors nos bons et aux coupons et à tout ce service d'intérêts véritablement écrasant pour une population comme la nôtre, qui vit d'aubaines ou de jobs plutôt que de travaux soutenus par des industries régulières et permanentes.

Aussi quand nous voyons dans les rapports des sociétés municipales qu'il s'agit de projets dépendant quand il s'en faut de deux millions de piastres qu'il y a si un cent dans le trésor municipal, on en veut pour nous dans la caisse de l'agent fiscal, nous nous demandons si nos affaires sont conduites par des sages ou par des fous. Que dépend un homme de sens, mais qu'il vienne à la fortune, à un homme qui lui propose une acquisition! Il répond qu'il ne peut rien acheter parce qu'il n'a rien pour payer. Les Conseils de ville s'en peuvent ils pas faire comme cet homme et renvoyer le courtier ou le vendeur, sans autre fois! Que fait encore un homme de sens qui voit baisser ses revenus quand ses dépenses reste la même? Il le réduit. Il faut que notre ville fasse de même.

Il est impossible, de toute impossibilité, que la ville puisse se soutenir dans la voie où elle est engagée. Il faut que non-seulement elle s'arrête, mais encore qu'elle rebrousse chemin. Elle y tiendrait pas. Il ne faut pas oublier que la ville n'est pas frappée seulement de taxes de parbiens; elle est aussi grévée de taxes d'Etat, et ces dernières n'étant pas limitées, peuvent constituer des charges énormes, renouvelées sans cesse. Contre un monstre pareil, il faut se prémunir. Il est vrai qu'en cela nous dépendons de la Législature, quand la Législature ne dépend pas de nous. Mais on peut agir sur elle en commettant à son attention des comptes de finance bien constatés. Il est de fait que depuis huit ans, la ville paye pour tout le monde; c'est la ville qui, financièrement, fait vivre l'Etat. Nous sommes donc d'avis que la ville présente ses comptes et que l'Etat présente les siens. L'Etat est terriblement chargé aussi, nous en convenons, mais si l'Etat ne paye pas, c'est comme s'il ne devait pas. Quand la Législature verra ces comptes, elle sera certainement plus disposée à nous débarrasser de la police métropolitaine et des écoles publiques qui sont les deux plus grands fardeaux de ce temps.

La police peut se faire à moitié prix, cela est certain, puisque on l'a déjà vu, à une époque où elle avait 50,000 habitants de plus à surveiller. Quant aux Ecoles publiques, on peut les maintenir sous budget, en mettant à la disposition des propriétaires qui en seront dignes, les maisons qui ne sont que la ville possède. L'école de St-Joseph dont nous parlions, il y a quelques jours, fait d'excellents élèves à une piastre par mois. Et quand la ville en ferait elle pas autant! L'école de St-Joseph a des locaux à payer et des réparations à faire. La ville n'aurait pas d'autre charge que celle des réparations. Avec un bon conseil de directeurs pour l'examen et l'inspection de ces écoles et un tarif pour protéger les enfants des familles pauvres, combien cette réforme serait facile! Que d'excellents fruits elle produirait! Nous ne donnons pas cette idée pour la meilleure, il pour la seule et unique qu'on puisse avoir, mais elle nous paraît bonne et nous l'émettons sans exclure celle de personne. Qu'on propose une idée qui vaille autant ou mieux et nous la soutiendrons. Toujours est il que nous ne pouvons rester longtemps encore dans la position où nous sommes. Il faut absolument des réformes économiques, ou nous périssons.

☞ LA POUDRE Laroche est le purgatif régétal le plus agréable, le plus efficace et le plus économique de tous les purgatifs. Ce médicament remplit là où tous les autres échouent.

A vendre chez Ball, Lyons & Co., 40 et 42 rue du Camp; Duconge, 29 rue de Chartres A. Gilbo, 285 rue Royale. ☞

OFFICIERS PRUSSIENS AU CAMP DE CHALONS.

Trois officiers prussiens étaient descendus à l'Hôtel de l'Europe, au Jourmelon, en face du théâtre. Ils se trouvaient à la manœuvre exécutée le mardi en présence de l'Empereur. Le général en bourgeois, sans décoration, en voiture, on les faisait remarquer par des paroles très-sympathiques. Le maître de la guerre, après la manœuvre, les aurait fait prier par un officier de gendarmerie accompagné de deux gendarmes d'avoir à quitter le camp sous une heure, ce que ces officiers auraient exécuté de fort mauvaise grâce. Un d'eux, dissimulé, était attaché à la personne du roi.

Il y a deux ans, un prince de Prusse vint inspecter le camp de Châlons, et, à plusieurs reprises, le gendarmerie le pria de ne pas tant s'approcher des troupes. Sur la demande de son nom, il répondit qu'il était colonel prussien. Lorsque réalisé, il dit à l'officier qui l'accompagnait et qui était aide de camp: "Que malheur de ne pas commander de pareilles troupes!"

Il paraît que les trois officiers prussiens dont nous parlions aujourd'hui, ne sont pas parfaitement du même avis que le prince, cependant assez bon juge en pareille matière. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'on a trouvé mauvais qu'ils ne se soient pas fait accréditer par leur ambassadeur. Beaucoup d'autres officiers de toutes les nations de l'Europe sont admis au camp, suivent les manœuvres, et sont fort bien reçus partout. Il est vrai qu'ils ont fait des visites au maréchal et aux généraux, ce dont les trois officiers prussiens avaient eu pouvoir se dispenser.—*France.*

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE DES SUCRES SAISIES.—La saisie des livres de MM. A. Couturié & Co, n'amène pas les conséquences qu'on attendaient les autorités de la Douane. Des trente deux livres saisis, pas un ne relate les opérations commerciales auxquelles elle se rattache, et l'on n'est point parvenu à découvrir ceux dans lesquels ces opérations sont consignées. La défense sera, paraît-il, basée sur le fait que les sucres saisis ont été expédiés à la Nelle-Orléans momentanément et dans le seul but de les soustraire aux risques qu'ils contraient à l'île de Cube pendant les troubles occasionnés par l'insurrection. Maintenant que tout danger est passé, les expéditeurs désirent les faire revenir à leur lieu d'origine. Quant aux carguisons expédiées précédemment, elles ont passé en Donnée régulièrement, et si les officiers fédéraux ont fait quelque erreur dans les estimations de qualité et les pesages, c'est affaire au gouvernement et non aux négociants.

COMPAGNIE DES ABATTOIRS.—L'exemple de M. I. G. Clark a eu deux initiateurs, M. John Wharton, devant la Cinquième Cour de District, et M. Wm. Darbrige, devant la Sixième, ont intenté à la Compagnie une action semblable à celle de M. I. G. Clark. Comme lui, ils réclament chacun un dix-septième des actions de la société. Il y a longtemps que l'on n'avait vu pas affaire donner naissance à de si nombreuses poursuites judiciaires. Si la compagnie des Abattoirs ne donne guère encore de profits, elle est du moins féconde en procès. C'est parfait pour les avocats et les greffiers. Mais les actionnaires! Il est vrai que les versements qu'ils ont du faire ne doivent pas les avoir ruinés.

ENLÈVEMENT D'UNE JEUNE RELIGIEUSE.—*Confession.* — Cette singulière affaire a eu, avant hier, son dénouement devant la cour du recorder Gastinel. La jeune religieuse, qui s'appelle désormais Mlle ***, s'est présentée, accompagnée de plusieurs membres de sa famille, parmi lesquels se trouvaient son frère et son beau-frère contre qui a été formulé l'affidavit de la supérieure du couvent de St Joseph. On remarque qu'elle s'entretient amicalement avec ses ravisseurs. Le colonel Lemley et M. D. M. C. Hughes assistaient les prévenus et M. Robert portait la parole en faveur de la plaignante.

Mlle *** interrogée par le recorder, sur les circonstances qui ont accompagné son enlèvement, a raconté sommairement les faits. Elle a été enlevée du couvent contre son gré, par son frère et son beau-frère. Elle a poussé des cris, mais n'a pas appelé au secours. Elle ne désirait point quitter le couvent, mais maintenant qu'elle en est sortie, elle aime mieux rester dans sa famille.

Mme ***, témoin, se trouvait au couvent au moment où se sont passés les faits en question; elle a entendu crier deux fois, mais n'a pas vu user de violence.

Ce témoignage confirme la déposition de Mlle ***.

Après la déclaration de Mlle***, l'affaire était définitivement jugée. Cependant M. Robert, avocat de la poursuite, a voulu ajouter à l'accusation de *rapt* celle d'introduction illicite dans un domicile privé. Il a parlé de la nécessité de protéger le couvent, mais le recorder l'a interrompu pour lui dire qu'il s'agissait simplement d'une question d'enlèvement par la violence. Sur ce chef, qui constituait la base de l'accusation, la Cour ne pouvait être embarrassée pour prononcer un jugement. La témoignage de Mlle*** avait dicté d'avance son arrêt.

Le recorder a donc renvoyé les principals des fins de la plainte, et Mlle *** s'est retirée accompagnée des membres de sa famille.

Il nous semble qu'on peut résumer cette affaire en ces mots: Un cas de douce violence.

LOOK ESPÉRANCE No 10 (A. O. G. F.)—Voici les noms des officiers élus et installés: Julien Michel, Vén. Grand.

Eliacin Levy, Vénérable Grand.

Constant Mandry, chapelin.

Emile Mondiegt, secrétaire aux minutes.

L. Fatzende, secrétaire aux finances.

Gustave Gaste, trésorier.

Barjac, Ier surveillant.

H. Silly, 2e surveillant.

J. Gratard, Ier tuileur.

M. A. L. Tissot, jeune avocat très connu dans notre ville, après avoir servi 2 ans comme Vénérable Grand de cette Loge, a été nommé, en récompense de ses services, Passé-Grand.

TEMPERATURE—10 juillet 1869.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.
No 111, rue du Canal.

6 heures A. M.	80	degrés.
12 " M.	87	"
3 " P. M.	90	"
6 " P. M.	86	"

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Crise politique en France.

Réformes demandées par le Tiers-parti.

Rouher chargé de composer un Cabinet.

Nomination probable de quatre membres du Tiers-parti.

Nouvelles de Cuba.

Nouvelles Européennes.

Paris, 9 juillet— La crise gouvernementale augmente d'intensité. Les membres de l'opposition constitutionnelle dans le Corps législatif ont présenté leur ultimatum—Il ne leur fait rien moins que la retraite du M. Rouher pour les satisfaire—L'empereur désire la retraite de ce ministre, mais il hésite à lui demander sa démission à cause du dévouement et du talent avec lesquels il remplit les devoirs de sa charge. On blâme sévèrement M. Rouher de ne pas se rendre aux désirs de l'empereur. Hier, le directeur de l'un des journaux influents, lui disait: "M. Rouher, votre heure est venue! Partez, décampez, quittez la place."—Je le sais, répondit le ministre; mais ma femme ne veut pas s'en aller—Ce qui est littéralement vrai, car madame Rouher refuse d'abandonner la place et les honneurs. L'empereur attendra que ce différend domestique soit réglé.

La majorité de l'assemblée est opposée aux propositions du centre gauche, qui demande premièrement un ministère responsable, et secondement l'amnistie de l'assemblée.

Par suite, l'Empereur est obligé d'entrer en pourparlers avec l'opposition, dont la majorité ne veut pas se brouiller ouvertement, mais maintenant qu'elle en est sortie, elle aime mieux rester dans sa famille.

Mme ***, témoin, se trouvait au couvent au moment où se sont passés les faits en question; elle a entendu crier deux fois, mais n'a pas vu user de violence.

Ce témoignage confirme la déposition de Mlle ***.

Après la déclaration de Mlle***, l'affaire était définitivement jugée. Cependant M. Robert, avocat de la poursuite, a voulu ajouter à l'accusation de *rapt* celle d'introduction illicite dans un domicile privé. Il a parlé de la nécessité de protéger le couvent, mais le recorder l'a interrompu pour lui dire qu'il s'agissait simplement d'une question d'enlèvement par la violence. Sur ce chef, qui constituait la base de l'accusation, la Cour ne pouvait être embarrassée pour prononcer un jugement. La témoignage de Mlle*** avait dicté d'avance son arrêt.

Le recorder a donc renvoyé les principals des fins de la plainte, et Mlle *** s'est retirée accompagnée des membres de sa famille.

Il nous semble qu'on peut résumer cette affaire en ces mots: Un cas de douce violence.

LOOK ESPÉRANCE No 10 (A. O. G. F.)—Voici les noms des officiers élus et installés:

Julien Michel, Vén. Grand.

Eliacin Levy, Vénérable Grand.

Constant Mandry, chapelin.

Emile Mondiegt, secrétaire aux minutes.

L. Fatzende, secrétaire aux finances.

Gustave Gaste, trésorier.

Barjac, Ier surveillant.

H. Silly, 2e surveillant.

J. Gratard, Ier tuileur.

M. A. L. Tissot, jeune avocat très connu dans notre ville, après avoir servi 2 ans comme Vénérable Grand de cette Loge, a été nommé, en récompense de ses services, Passé-Grand.

PAROIDIE DE "L'HOMME FUI RIT." — La parodie du tome troisième de l'*Homme qui rit* vient d'être reproduite par la librairie Jaquet, rue Royale, et y sera mise en vente aujourd'hui, dimanche.

BIBLIOTHÈQUE MAÇONNIQUE.—La seconde livraison de cette revue, que nous venons de recevoir, est fort intéressante. Elle s'occupe des persécutions éprouvées par les maçonnerie, des cérémonies et des Igrades de ce Grand Ordre. On souscrit à la Nlle-Orléans, rue Conti, No 95, ou chez M. L. Marchand, imprimeur, rue de Chartres, No 97.

M. DUMONTEIL, dont l'établissement jouit d'une si grande popularité parmi la société orléanaise, va s'acquérir un titre de plus à la faveur de ses nombreux habitués et du public. Il inaugure, ce soir, dans ses magnifiques salons des rues Canal et Bourbon, des concerts quotidiens, dans lesquels se feront entendre plusieurs artistes distingués, sous la direction d'un maître habile, M. Carrière, première flûte de l'Opéra. Les habitués de M. Dumonteil pourront ainsi goûter le charme d'une musique agréable et savante, tout en savourant des glaces et des sorbets exquis.

ASSURANCE DU PIEDMONT SUR LA VIE.—Cette Compagnie, dont le crédit s'est répandu avec tant de rapidité dans le Sud et qui jouit maintenant d'une si grande confiance, publie aujourd'hui dans nos colonnes le fait de la mort de M. J. G. Logan et le paiement fait par la Compagnie à sa veuve d'une somme de $10.000 résultant d'une police d'assurance sur laquelle il n'avait payé que $100 en mars dernier. Voilà certainement un exemple consolant pour tous ceux qui ont des familles et qui les aiment. Il ne faut pas se faire assurer dans la croyance qu'on peut mourir tout de suite, car cette idée deviendrait la persécution morale à laquelle peut être certaines gens pourraient succomber, mais il faut prendre cette précaution avec la philosophie du commerçant et du chrétien tout à la fois. La certitude où l'on est qu'on ne laissera pas sa famille en les siens dans l'indigence doit fortifier au contraire les faibles et les infirmes et contribuer à leur rétablissement. En cela, la Compagnie d'Assurance du Piedmont rend d'inestimables services, plus qu'aucun autre établissement de ce genre, et nous sommes nullement surpris de son grand succès. On trouvera dans nos annonces une lettre de M. Sam Logan, procureur fondé de Mme B. C. F. Logan, qui atteste le fait mentionné dans cette notice. Les bureau de la Compagnie du Piedmont, dont l'agent-général ici est M. Dauey H. Maury, sont situés rue de l'Union No 24.

LOTERIE DE LA LOUISIANE. — Pour cette fois, personne ne pourra y résister: $30,000 pour un billet de $12 à la Loterie de la Louisiane, où il n'y a pas plus de 10,000 numéros. Voyez, réfléchissez. La chance est belle, ne la laissez pas échapper. C'est pour lundi prochain. Vous avez pleinement le temps de vous procurer le bienheureux billet. Cependant, si vous avez les $12, achetez tout de suite, car vous pourriez dépenser cet argent en bagatelles et adieu le billet, adieu les $30,000. Ces choses là ne réussissent qu'autant qu'elles sont faites soudainement, d'inspiration. Un billet de loterie, c'est comme la providence qui entre dans une maison. Vous espérez, vous vivez réellement, car vous savez qu'il ne s'agit pas d'illusion vaine, mais bien d'une chose et brillante réalité. Vous aimez peu pour recueillir beaucoup et sans peine. Il est vrai que la récolte peut manquer une fois, deux fois; mais à la troisième fois, la semence produit, et cette récolte paye non seulement le passé, mais encore l'avenir, en ce sens qu'avec un billet gagnant le gros lot, vous vous assurez le moyen d'en gagner plusieurs autres, ou bien vous donnant assez d'argent pour mettre la loterie jusqu'à la fin de votre vie. La Loterie de la Louisiane vous offre cette chance pour samedi prochain. Ne négligerez-vous?

POINT D'AIGUILLE DOUBLE ET ELASTIQUE.—La machine à coudre qui produit ce fameux point est, sans contredit, une des merveilles: aussi a-t-elle remporté la médaille d'or à la dernière exposition. Et cependant, bien que patentée en Amérique et en Europe, et bien que n'ayant pas d'égale pour la simplicité, la solidité et la durée, elle ne coûte que $45. Il en est même qu'on peut donner pour $40. On pourra se rendre compte de toutes la supériorités de cette machine, si l'on veut bien consulter l'annonce insérée plus loin. M. J. Condins, agent de vente, sera lundi prochain au No. 180 de la rue du Canal, prêt à répondre à toutes les demandes.

COMPOSITION POUR LES CHEVEUX. — On connaît la fameuse composition de M. J. Auge, rue du Canal, No 132, pour la conservation et la restauration des cheveux, mais ce qu'on ne sait pas généralement c'est que M. Auge en a réduit le prix, en raison de la baisse des agrémens. Cette réduction met l'admirable préparation à la portée d'à peu près tout le monde.

CHEMISES.—M. Daniel Gorren, rue des Magasins No 27, entre les rues Gravier et Commune, vient de recevoir un nouveau lot de chemises à des prix étonnament réduits. Nos lecteurs verront ces prix dans l'annonce. Nous avons à ajouter seulement que les chemises dont il est question, ont été déposées chez M. Gorren, par une personne qui se trouve dans un besoin extrême d'argent.

CUIRS.—Nous appelons l'attention des bottiers et de tous les fabricants de chaussures sur l'annonce de M. Wm. L. Sheldon, rue de la Vieille-Levée, No 36, qui a en magasin toute espèce de cuirs étrangers des plus célèbres. M. Sheldon a pris en Europe et en Amérique des arrangements tels que, le commerce général des cuirs ne pourra qu'y gagner beaucoup, car ces arrangements assurent, tout à la fois, une meilleure qualité d'articles et une réduction considérable de prix. Nous engageons donc les fabricants de chaussures à aller visiter le magasin de M. Sheldon avant d'arrêter des marchés dans d'autres établissements.

☞ Pour tout ce qui concerne le GARDNER'S DIRECTORY, s'adresser par lettre à MORRIS LEVY, Boite No 57, Post Office, Nouvelle-Orléans.

POINT CLEAR HOTEL.—Un des plus beaux endroits de la côte du golfe est certainement la pointe de terre sur laquelle a été établi hôtel qui tire son nom de là et qui appartient maintenant à M. A. M. Godfrey. Rien n'a été épargné par lui pour en faire une station de bain de premier ordre. On y trouve à la fois de vastes bâtisses, bien combinées, bien aérées et confortablement divisées et arrangées, et aussi de grands terrains couverts d'ombrages frais et pittoresques. Nous n'avons pas besoin de dire que les cabanes à bain offrent tous les commodités possibles et ne laissent rien à désirer sous ce rapport, pas plus que le rapport de l'eau qui est là plus rafraîchissante que tout autre point du golfe, c'est-à dire plus salée, ce qui est une grande qualité recherchée par les baigneurs. Nous pouvons ajouter à tous ces avantages l'agrément de magnifiques promenades en voiture, à cheval ou à pied, et le plaisir unique de la pêche, qui, à raison de l'exercice qu'il occasionne vaut certainement autant que le bain. M. Godfrey a engagé les services du colonel E. Hingston Boyd, de l'Hôtel St-Charles à la Nlle-Orléans. La réputation du colonel Boyd est telle et de lui nul n'a jamais eu qu'à se féliciter. Enfin de la Nlle. Orléans à la Point-Clear le trajet est facile, le service étant fait par une ligne de steamers dont la présence ne se fait jamais longtemps attendre soit pour emmener soit pour ramener les baigneurs. Nous renvoyons à l'annonce de M. Godfrey ceux de nos lecteurs qui désirraient de plus amples renseignements, renseignements, du reste, que le colonel Boyd se fera un plaisir de leur donner s'ils veulent bien aller le consulter à l'hôtel St-Charles, où il se trouve en ce moment.

NOUVEAUTÉS.—Nous signalons aux modistes et aux marchands en détail ainsi qu'aux dames le déballage fait par la maison W. Dauphin de ses premiers arrivages de nouveautés pour printemps. M. Dauphin a son magasin de gros rue de la Donane No. 65, et son magasin de détail rue du Canal No. 150.

☞ La plupart des médicaments patentés sont des "*toniques pour les fièvres en frisson*, du Dr F. WILBOUT, ne prétend guérir que les malades provenant d'un *sang empoisonné par les exhalaisons des marais*. Une bouteille pour opérer la guérison. et cela invariablement. D M J

☞ Voulez-vous doubler le chiffre de vos affaires en 1870? Donnez vos annonces à MORRIS LEVY, agent général de GARDNER'S DIRECTORY, No 5, Commercial Place. 6

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni frais ni annonces.

☞ Vous voulez avoir un grand choix de poêles pervers vous de strop manufacturé par E. TURPIN, No 93, Vieille-Levée.

PARODIE DE "L'HOMME FUI RIT." — La parodie du tome troisième de l'*Homme qui rit* vient d'être reproduite par la librairie Jaquet, rue Royale, et y sera mise en vente aujourd'hui, dimanche.

BIBLIOTHÈQUE MAÇONNIQUE.—La seconde livraison de cette revue, que nous venons de recevoir, est fort intéressante. Elle s'occupe des persécutions éprouvées par les maçonnerie, des cérémonies et des Igrades de ce Grand Ordre. On souscrit à la Nlle-Orléans, rue Conti, No 95, ou chez M. L. Marchand, imprimeur, rue de Chartres, No 97.

M. DUMONTEIL, dont l'établissement jouit d'une si grande popularité parmi la société orléanaise, va s'acquérir un titre de plus à la faveur de ses nombreux habitués et du public. Il inaugure, ce soir, dans ses magnifiques salons des rues Canal et Bourbon, des concerts quotidiens, dans lesquels se feront entendre plusieurs artistes distingués, sous la direction d'un maître habile, M. Carrière, première flûte de l'Opéra. Les habitués de M. Dumonteil pourront ainsi goûter le charme d'une musique agréable et savante, tout en savourant des glaces et des sorbets exquis.

ASSURANCE DU PIEDMONT SUR LA VIE.—Cette Compagnie, dont le crédit s'est répandu avec tant de rapidité dans le Sud et qui jouit maintenant d'une si grande confiance, publie aujourd'hui dans nos colonnes le fait de la mort de M. J. G. Logan et le paiement fait par la Compagnie à sa veuve d'une somme de $10.000 résultant d'une police d'assurance sur laquelle il n'avait payé que $100 en mars dernier. Voilà certainement un exemple consolant pour tous ceux qui ont des familles et qui les aiment. Il ne faut pas se faire assurer dans la croyance qu'on peut mourir tout de suite, car cette idée deviendrait la persécution morale à laquelle peut être certaines gens pourraient succomber, mais il faut prendre cette précaution avec la philosophie du commerçant et du chrétien tout à la fois. La certitude où l'on est qu'on ne laissera pas sa famille en les siens dans l'indigence doit fortifier au contraire les faibles et les infirmes et contribuer à leur rétablissement. En cela, la Compagnie d'Assurance du Piedmont rend d'inestimables services, plus qu'aucun autre établissement de ce genre, et nous sommes nullement surpris de son grand succès. On trouvera dans nos annonces une lettre de M. Sam Logan, procureur fondé de Mme B. C. F. Logan, qui atteste le fait mentionné dans cette notice. Les bureau de la Compagnie du Piedmont, dont l'agent-général ici est M. Dauey H. Maury, sont situés rue de l'Union No 24.

LOTERIE DE LA LOUISIANE. — Pour cette fois, personne ne pourra y résister: $30,000 pour un billet de $12 à la Loterie de la Louisiane, où il n'y a pas plus de 10,000 numéros. Voyez, réfléchissez. La chance est belle, ne la laissez pas échapper. C'est pour lundi prochain. Vous avez pleinement le temps de vous procurer le bienheureux billet. Cependant, si vous avez les $12, achetez tout de suite, car vous pourriez dépenser cet argent en bagatelles et adieu le billet, adieu les $30,000. Ces choses là ne réussissent qu'autant qu'elles sont faites soudainement, d'inspiration. Un billet de loterie, c'est comme la providence qui entre dans une maison. Vous espérez, vous vivez réellement, car vous savez qu'il ne s'agit pas d'illusion vaine, mais bien d'une chose et brillante réalité. Vous semez peu pour recueillir beaucoup et sans peine. Il est vrai que la récolte peut manquer une fois, deux fois; mais à la troisième fois, la semence produit, et cette récolte paye non seulement le passé, mais encore l'avenir, en ce sens qu'avec un billet gagnant le gros lot, vous vous assurez le moyen d'en gagner plusieurs autres, ou bien vous donnant assez d'argent pour mettre la loterie jusqu'à la fin de votre vie. La Loterie de la Louisiane vous offre cette chance pour samedi prochain. Ne négligerez-vous?

☞ Pour tout ce qui concerne le GARDNER'S DIRECTORY, s'adresser par lettre à MORRIS LEVY, Boite No 57, Post Office, Nouvelle-Orléans. 6

☞ Si vous voulez annoncer dans le GARDNER'S DIRECTORY, pour 1870, hâtez-vous! Adressez vos ordres à MORRIS LEVY, 5, Commercial Place, ou par lettre, Box No 57 Post Office, Nouvelle-Orléans. 6

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LES CÉLÈBRES PILULES
DU Dr C. McLANE,
POUR LA MALADIE DE FOIE.

Le plus grande découverte médicale du siècle.

Des millions de malades en chantent les louanges

Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?

Avez-vous mal de tête ou une douleur de dos?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des vertiges?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre en frisson?
Avez-vous des palpitations de cœur?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vertiges?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée?

ANCIEN ET EFFICACE

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Ecoutez l'avertissement. Les Pilules seul dangereux. Ce conseil vaut son poids d'or pour les malades. Ne prenez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de

FLEMING BROTHERS.

On vend des dans le monde entier.

MARIÉ mercredi, le 18 juin 1869, par l'Honorable Juge P. Montamat, JAMES OFFILA, de Manon (Espagne), à Mlle. ANGELA FRECHE, de cette ville. 11 juillet

Décédé, hier soir, à 8 heures, à l'âge de 2 ans et demi, JEAN GEORGE GRASS, fils de H. F. Grass et d'Ernestine Saucier. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 5 heures et demie précises. Les parents et amis sont priés de visiter Bagatelle et Union, No 424. Les parents et amis de la famille sont priés, sans autre invitation, à y assister.

Décédé le 10 juillet, à 7 1/2 heures du soir, à l'âge de 17 ans, JOHN BERTONIÈRE, fils de Mme Veuve Bertonière et Adèle Beaulieu. Son corps est exposé rue Lafayette, entre les rues Carondelet et Dorgenois. Tous ses amis sont priés, sans autre invitation, à y assister.

Décédé le 10 juillet, à 7 1/2 heures du soir, à l'âge de 17 ans, JOHN BERTONIÈRE, fils de Mme Veuve Bertonière et Adèle Beaulieu. Son corps est exposé rue Lafayette, entre les rues Carondelet et Dorgenois. Tous ses amis sont priés, sans autre invitation, à y assister.

Décédé, hier, à 7 heures du matin, à l'âge de soixante-six ans, THÉOPHILE CAVELIER, né à Lyon, France, et natif de Bourbon. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à cinq heures. Le corps est exposé rue d'Orléans, entre Bourgogne et Remparts.

A. L. G. D. G. A. D. L. U.

Il a plu au Grand Architecte de l'Univers de rappeler à lui le Frère Louis Cavelier. Les membres de la Rep. Liège Fraternité No 2, ainsi que ceux de la juridiction sont invités à assister à son ensevelissement qui aura lieu aujourd'hui à 5 heures du soir. P. M. Le corps est exposé rue d'Orléans, entre Bourgogne et Remparts.

Par ordre du Vén. HENRI CAMPS, M.·.M.·. 11 juillet—1 Secrétaire.

JACOB OTT,
Entrepreneur et Constructeur,
184.....RUE DELORD.....184.
(Place Tivoli.)
TOUTE ESPECE DE TRAVAUX EXECUTES RAPIDEMENT.

Il n'encourt la moindre des réparations générales et majeures et des réfections.

Il fait et répare les vases.—Faits des devis pour constructions nouvelles.

Les ordres laissés à l'atelier ou à la petite Ville de Gentilly seront exécutés avec promptitude. 19 lu 8—1m PF

Sale de l'Association de Bienfaisance Mutuelle de Pelloton.

Nelle Orléans, 11 juillet 1869.

L'ASSEMBLÉE régulière mensuelle, LUNDI 12 courant, à 7 heures et demie P. M. précises, au local de la Rue Dauphine, entre les rues de la Course et de la Bourse.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président
J. L. BARJAC, secrétaire.
11 juillet—1T

Societa Italiana di Mutuo Beneficenza.

I membri che fanno parte della suddetta, sono avvisati, che Domenica 11 del corrente, alle ore 11 1/2 A. M. si terrà un'assemblea straordinaria nella Sala Italiana, Vicolo Lafayette.

Per ordine del Presidente
E. TROIS, segretario.

Le meilleur savon est le plus économique; n'employez que le *Palm Soap* de A. Billand. 2

En prenant du soda, demandez du strop manufacturé par E. TURPIN, 93, Vieille-Levée.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagne aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

☞ Si vous voulez annoncer dans le GARDNER'S DIRECTORY, pour 1870, hâtez-vous! Adressez vos ordres à MORRIS LEVY, 5, Commercial Place, ou par lettre, Box No 57 Post Office, Nouvelle-Orléans. 6

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LES CÉLÈBRES PILULES
DU Dr C. McLANE,
POUR LA MALADIE DE FOIE.

Le plus grande découverte médicale du siècle.

Des millions de malades en chantent les louanges

Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?

Avez-vous mal de tête ou une douleur de dos?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des vertiges?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre en frisson?
Avez-vous des palpitations de cœur?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vertiges?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée?

ANCIEN ET EFFICACE

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque